

Avis de constitution

SOCIETE « EMERAUDE PRESTATIONS » en abrégé « EPS »

Siège ABIDJAN Cocody Riviera Bonoumin, Cité Abri
2000, Lot 128, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE PRESTATIONS » en
abrégé « EPS »

Objet : - Fournitures de bureau et sanitaires;
- Vente de matériels informatiques et d'énergies;
- Restauration et vente de matériels de
restauration Travaux de réhabilitation d'espaces verts et
domaines;
- Nettoyage et Entretien de locaux;
- Commerce Général;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Riviera Bonoumin, Cité Abri
2000, Lot 128, Ilot 28

Dirigeant(s) Mme KOUASSI AMENAN PRISCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06584 du 30/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45121/GTCA/RC/2024 du 30/08/2024

